



Vous avez dit «Archives»?

DECouvrez LES COULISSES DES
ARCHIVES DE MONTREUX

100 | *Jahre
ans
anni*

vsa-aas.ch
[@vsa_aas](https://www.instagram.com/vsa_aas)
[#archivCH](https://twitter.com/archivCH)



COMMUNE DE
MONTREUX

VSA-AAS

Verein Schweizerischer
Archivarinnen und Archivare

Association des archivistes suisses

Associazione degli archivisti svizzeri

QUELLES MISSIONS REMPLISSENT LES ARCHIVES ?
DES PROFESSIONNELS AU SERVICE DE LA MÉMOIRE MONTREUSIENNE



Vue de la salle de lecture des Archives de Montreux, avec sur la gauche, la bibliothèque de référence regroupant plus de 300 titres sur la région

© 2020 Photographie Studio Curchod, tous droits réservés

En 2022, l'Association des Archivistes Suisses (AAS) fête ses 100 ans : l'occasion pour les Archives de Montreux de mettre l'accent sur certains de leurs documents et sur les tâches qui sont effectuées dans l'institution en relation avec ces archives. Ainsi, nous passerons en revue les questions suivantes :

- Comment sont collectées les archives ?
- Comment sont-elles traitées ?
- Comment sont-elles conservées ?
- Comment sont-elles diffusées ?

Mais en guise d'entrée en matière, il paraît intéressant de présenter rapidement les Archives de Montreux.

Regroupées depuis 2000 dans les locaux d'une ancienne piscine scolaire, les Archives de Montreux rassemblent aujourd'hui près de 3'000 mètres linéaires de documents.



Fig.1 : Photographie de la piscine du collège Vinet à Clarens, 1972-1985. Archives de Montreux, Fonds de la Commune de Montreux, MTX-G-i-0020. © Photographie Service de l'urbanisme, tous droits réservés



Fig.2 : C'est au même endroit qu'ont aujourd'hui pris place les Archives communales. Ici, Nicole Meystre, archiviste communale dans les dépôts. © 2020 Photographie Studio Curchod, tous droits réservés

Leur variété fait écho à l'histoire de la région, à la diversité des attributions de la troisième commune du Canton de Vaud mais également aux activités de ses acteurs culturels, économiques et sociaux¹.

Tous les documents conservés aux Archives étant uniques, les locaux sont conçus comme de véritables coffres-forts, dotés de systèmes d'alarme et de climatisation. De même, la consultation des archives a lieu en salle de lecture, sur rendez-vous. L'idée est bien sûr que les archivistes puissent aider et aiguiller les chercheurs au mieux dans leurs recherches mais aussi d'éviter que des documents ne se perdent et ne soient plus disponibles pour les prochaines générations.

Aujourd'hui, les Archives de Montreux rassemblent près de 2'000 mètres linéaires d'archives publiques, soit de documents produits par l'administration communale. Pour Montreux, il serait plus exact de parler d'administrations communales au pluriel, puisque la commune de Montreux est née en 1962 de la fusion des deux communes des Planches et du Châtelard. Dans les rayonnages, et conformément aux principes archivistiques, les fonds de ces anciennes communes côtoient celui de la commune de Montreux, constituant trois unités distinctes. Ainsi, aux Archives communales, il y a trois séries de procès-verbaux de Municipalités, de police des constructions ou encore de règlements communaux². Le document le plus ancien, un document fiscal (Afranchissement de Taille par Pierre d'Oron en faveur des nommés Depasquier³), date de 1269. Quant au plus récent, il a probablement été créé aujourd'hui même par l'administration dans le cadre de ses activités. Cela peut-être un procès-verbal, mais aussi l'inscription d'un nouvel habitant à l'office de la population ou un document en lien avec un permis de construire.

Pour faire face à la masse des documents produits aujourd'hui dans les administrations –

on parle d'explosion documentaire – le rôle des archivistes a dû évoluer ces dernières années et intègre désormais la gestion des documents d'activité. L'objectif principal de cette tâche est de déterminer pour chaque type de dossier, si, après avoir servi de support à l'administration, les documents possèdent suffisamment de valeur secondaire pour être conservés de façon définitive ou s'il faut les éliminer.

Il s'agit également de mettre en place des systèmes de classification et de permettre un meilleur contrôle de l'accès aux documents. Au final, les bénéfices de la gestion des documents d'activité sont multiples : gain de temps pour la recherche et le classement d'informations, meilleure conformité aux dispositions légales, gain de place – tant physique que virtuelle – et enfin, constitution d'un patrimoine documentaire représentatif des spécificités de Montreux.



Fig.3 : La mise en place des outils de gestion des documents d'activité se fait en collaboration avec les unités productrices. © 2022 Photographie Archives de Montreux, tous droits réservés

Enfin, et même si les documents électroniques ne sont pas encore pris en compte dans une perspective d'archivage au sein de la Commune de Montreux, il convient de l'anticiper... Là encore, la gestion des documents d'activité est considérée comme essentielle à toute prise en charge d'archives dans un environnement électronique, dans la mesure où elle contribue à maîtriser le volume

d'informations en constante progression et à identifier le contexte de création des documents.

Associé à un système d'archivage électronique, cela contribuera à permettre aux documents d'archives de conserver leurs caractéristiques essentielles qui font d'elles des preuves fiables des événements ou faits qu'elles documentent : il faut en effet que ces archives électroniques puissent être lisibles et compréhensibles sur le long terme, tout en garantissant aux usagers futurs leur authenticité et leur fiabilité...

En marge des archives publiques, les Archives de Montreux conservent près de 300 fonds privés qui courent sur près de 1km linéaire. Il s'agit d'archives de personnalités, de familles, d'entreprises, d'écoles, de sociétés locales ou encore de communautés religieuses.

Contrairement aux archives publiques décrites plus haut, l'entrée de ces fonds privés aux Archives communales n'est pas obligatoire, mais elle répond à une évidence : la mémoire de la Commune ne se construit pas uniquement par les actes et les échanges officiels qu'elle a avec ses habitants. En conservant les archives de ces sociétés locales ou familles, on permet aux futurs historiens de nuancer et compléter les archives publiques, plutôt factuelles. L'archiviste a ainsi également la responsabilité d'expliquer aux différents acteurs les enjeux et bénéfices de mettre les archives privées à l'abri : en effet, leur collecte dépend de relations personnelles et de la capacité des Archives de Montreux à se faire connaître du public par la qualité de ses prestations⁴.

Parmi l'éventail des archives privées conservées, on mentionnera des sociétés locales – club de sport, de sauvetage, chorales,... – des entreprises tels des hôtels ou des sociétés de transports publics et, au rang des fonds privés les plus connus, Charles

Chaplin, Théodore Strawinsky ou encore le Montreux Jazz Festival.



Fig. 4 : Vue des emplacements réservés aux fonds privés, avec, au premier plan une affiche du Festival de Jazz de Montreux datant de 1983 et signée de l'artiste américain Keith Haring. © 2022 Photographie Archives de Montreux, tous droits réservés

La présence aux Archives de Montreux de ces fonds patrimoniaux d'importance considérable a d'ailleurs valu à l'institution une promotion au rang de bien culturel d'importance nationale en 2021. Le Conseil fédéral a ainsi validé l'analyse du groupe d'experts qu'il a mandaté et fait des Archives de Montreux les troisièmes archives communales à obtenir ce statut en Suisse romande ; à noter que la distinction relevait également le soutien politique dont bénéficient les Archives de Montreux, tout comme ses prestations globales.

Mais les Archives de Montreux, c'est également la série complète des journaux locaux depuis 1867, une collection de plus 15'000 images anciennes inventoriées et une bibliothèque de référence offrant plus de 300 titres sur Montreux et sa région. Outre les ouvrages publiés et connus du grand public, la bibliothèque des Archives de Montreux compte de nombreuses études et thèses de chercheurs qui ont passé par la salle de lecture des Archives et travaillé sur l'un ou l'autre des documents conservés.

Depuis plus de vingt ans les Archives de Montreux mettent à disposition du public une source considérable d'information sur l'histoire montreuusienne. Grâce à la volonté politique des autorités et à l'investissement des archivistes, ce patrimoine documentaire est promis à un bel avenir.

Archives de Montreux, juin 2022

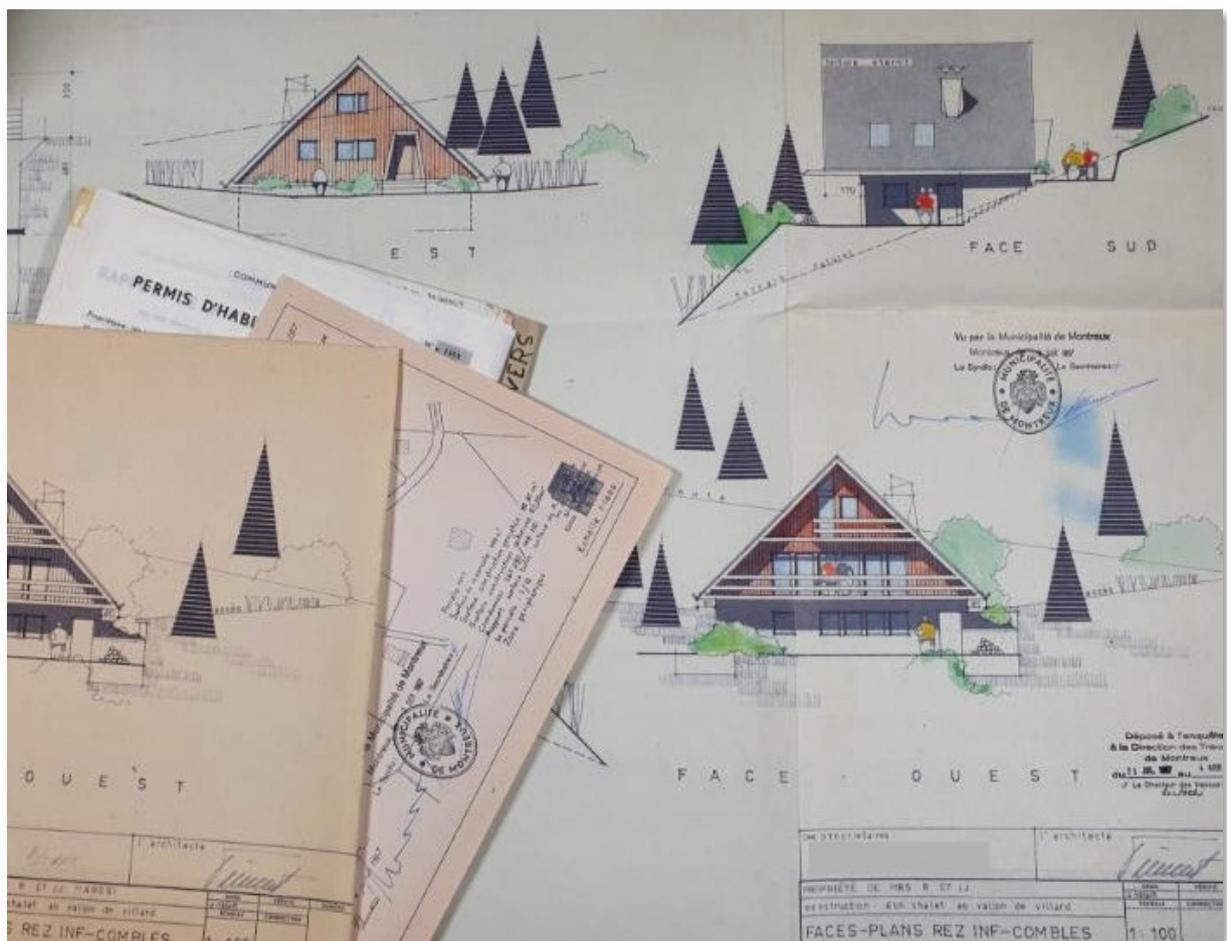
¹ MEYSTRE-SCHAEREN Nicole, TIÈCHE Julien, 2020. Les Archives de Montreux comme soutien à l'administration communale. *Point Commune !* Hiver 2022. N° 75, pp. 10-12

² Voir note 1

³ Archives de Montreux, Fonds de la Commune du Châtelard, Affranchissement de Taille par Pierre d'Oron en faveur des nommés Depasquier, 1269, CHD-E-01-01

⁴ ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES, 2009. *Les archives privées dans les communes*. Lausanne : Association vaudoise des archivistes, 2009. P. 9

COMMENT SONT COLLECTÉES LES ARCHIVES ? DES DOCUMENTS AUX MULTIPLES FACETTES



Projet de construction d'un chalet d'habitation, En Adversan, 1967-1972

Fonds de la Commune de Montreux, Police des constructions, MTX-G-e-01401

En 2022, l'Association des Archivistes Suisses (AAS) fête ses 100 ans : l'occasion pour les Archives de Montreux de mettre l'accent sur certains de leurs documents et sur les tâches qui sont effectuées dans l'institution en relation avec ces archives.

Dans l'imaginaire collectif, les archives sont souvent perçues comme des documents poussiéreux, immuables et mystérieux. Pourtant, elles n'apparaissent pas par magie dans les centres d'archives. Elles y sont collectées pour leurs valeurs patrimoniales – ou valeurs secondaires – de mémoire et d'information. C'est d'ailleurs à ce moment-là que ces documents prennent le nom d'archives ! Mais avant d'endosser ce rôle patrimonial, ces documents revêtent d'autres fonctions : ils attestent d'un droit ou servent à la conduite d'une activité. On les nomme alors documents d'activité...



Fig. 1 : Avant de devenir « archives », les documents servent à la conduite d'une activité ou à attester d'un droit. © 2020 Photographie Studio Curchod, tous droits réservés

Nous vous invitons à travers ce court texte à comprendre comment naissent et vivent ces documents, et comment l'archiviste les collecte pour constituer le patrimoine documentaire de demain.

Dans les institutions publiques, la création des documents découle souvent d'une interaction entre les autorités et les individus¹. Enregistrement au contrôle des habitants lors d'un déménagement, délivrance d'une

prestation sociale ou encore organisation d'une manifestation publique vont générer des traces : les documents d'activité.

Prenons l'exemple de la construction d'un bâtiment. Dans le cadre de cette activité², l'exécutif communal a la compétence de s'assurer que les futures constructions respectent les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les différents instruments de planification territoriale³. Pour mener à bien cette mission de police des constructions, l'architecte ou l'ingénieur en charge du projet doit déposer à la commune un dossier de mise à l'enquête publique⁴. Ici commence l'histoire de nos futures archives.



Fig. 2 : La fonction première d'un dossier de mise à l'enquête publique est la documentation. Projet de construction d'un chalet d'habitation, En Adversan, 1967-1972. Archives de Montreux, Fonds de la Commune de Montreux, MTX-G-e-01401

L'objectif de la transmission de ce dossier à la commune est de documenter la future construction, afin de permettre aux autorités de vérifier sa conformité et de délivrer les différentes autorisations⁵. On dit à ce moment-là que les documents possèdent une valeur de gestion – ou valeur primaire – dans le sens que cette fonction de documentation est la raison même pour laquelle le dossier a été créé.

Une fois l'affaire terminée, la fonction de documentation disparaît. Le dossier n'est plus utile pour conduire une activité, mais conserve pour une certaine durée encore une valeur de

gestion sous la forme de « fonction de preuve ». À l’instar d’un récépissé de versement nous servant à prouver un paiement, notre dossier de mise à l’enquête publique permettra à la commune de prouver que ses décisions et ses actions sont conformes aux bases légales et réglementaires. Mais cette valeur ne va pas durer éternellement. Un beau jour elle disparaîtra elle aussi. On l’a vu plus haut, la valeur de gestion est « la raison même pour laquelle les documents d’activité sont créés ». Mais alors, que se passe-t-il lorsque cette valeur disparaît ?

Il faut bien se rendre compte que tous les documents d’activité ne deviendront pas des archives, tous ne possédant pas une valeur patrimoniale suffisante pour être conservés sur le long terme. En outre, vu leur volume considérable, il n’est pas possible aujourd’hui de préserver sur le long terme l’ensemble des documents produits.



Fig. 3 : Une partie des trois kilomètres linéaires d’archives conservées aux Archives communales de Montreux. Le travail d’évaluation permet de maîtriser le volume d’archives conservé. © 2020 Photographie Studio Curchod, tous droits réservés

Ces derniers représentent un investissement non négligeable en termes d’espace et de travail de description⁶. Avec l’arrivée des technologies de l’information et de la communication, le volume des documents produits augmente de façon continue. Il devient dès lors de plus en plus important de maîtriser cette masse d’information. C’est là

que l’archiviste entre en scène. Parmi toutes ses tâches, l’une des plus importantes consiste à évaluer les documents qui lui sont proposés, soit de déterminer lesquels doivent être conservés car ils possèdent une valeur patrimoniale et ceux qui peuvent être éliminés car ils ne possèdent plus aucune valeur. Bien qu’il soit difficile de tenir à jour des statistiques, on admet communément que seuls 5% du volume total des documents produits sont conservés.

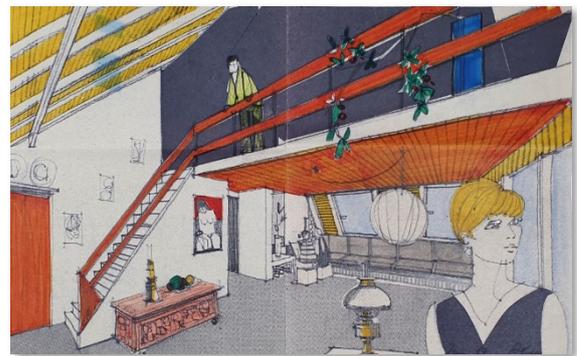


Fig. 4 : La valeur patrimoniale d’un dossier de mise à l’enquête publique repose sur ses fonctions de mémoire et d’information. Projet de construction d’un chalet d’habitation [par l’architecte Pierre Vincent], En Adversan, 1967-1972. Archives de Montreux, Fonds de la Commune de Montreux, MTX-G-e-01401

Notre dossier de mise à l’enquête publique par exemple possède une valeur patrimoniale importante et sera dès lors conservé sur le long terme. Effectivement, une fois archivé, ce dossier endossera une double fonction de mémoire et d’information. D’un côté il permettra de témoigner ou de « garder une trace » de la construction et des différents processus en lien avec cette dernière, et de l’autre, de donner des informations factuelles sur le bâtiment.

La première fonction est intimement liée à la notion de « transparence administrative », car elle garantit – dans un état de droit – un contrôle des activités des autorités⁷. La seconde fonction revêt une importance plus « utilitaire », dans le sens qu’elle est liée aux renseignements et aux connaissances que peut

apporter le dossier⁸, par exemple dans le cadre d'une future rénovation du bâtiment, ou encore lors d'une étude architecturale.

On pourrait s'étonner qu'une seule personne possède autant de poids pour déterminer quels documents seront préservés et comment sera construite l'histoire de demain. Pourtant, il faut préciser que l'archiviste ne prend pas ces décisions d'évaluation de façon isolée et qu'il dispose de soutien pour cette tâche. En plus de pouvoir compter sur des normes et des recommandations dans le domaine, l'archiviste collabore étroitement avec les personnes productrices de documents. Ce travail collaboratif permet de déterminer pour chaque activité de l'administration communale un cycle de vie spécifique en tenant compte de la valeur des documents, et ainsi permettre de constituer le patrimoine documentaire de demain.

Archives de Montreux, juin 2022

¹ Ou entre plusieurs autorités

² Il s'agit ici d'un exemple simplifié qui omet volontairement pour des questions de lisibilité certaines étapes de cette activité

³ Plan directeur communal, plan général d'affectation, plans spéciaux. CANTON DE VAUD, 2017. *Aide-mémoire pour les autorités vaudoises*

⁴ Ce dossier contient entre autres des plans de construction et différents formulaires

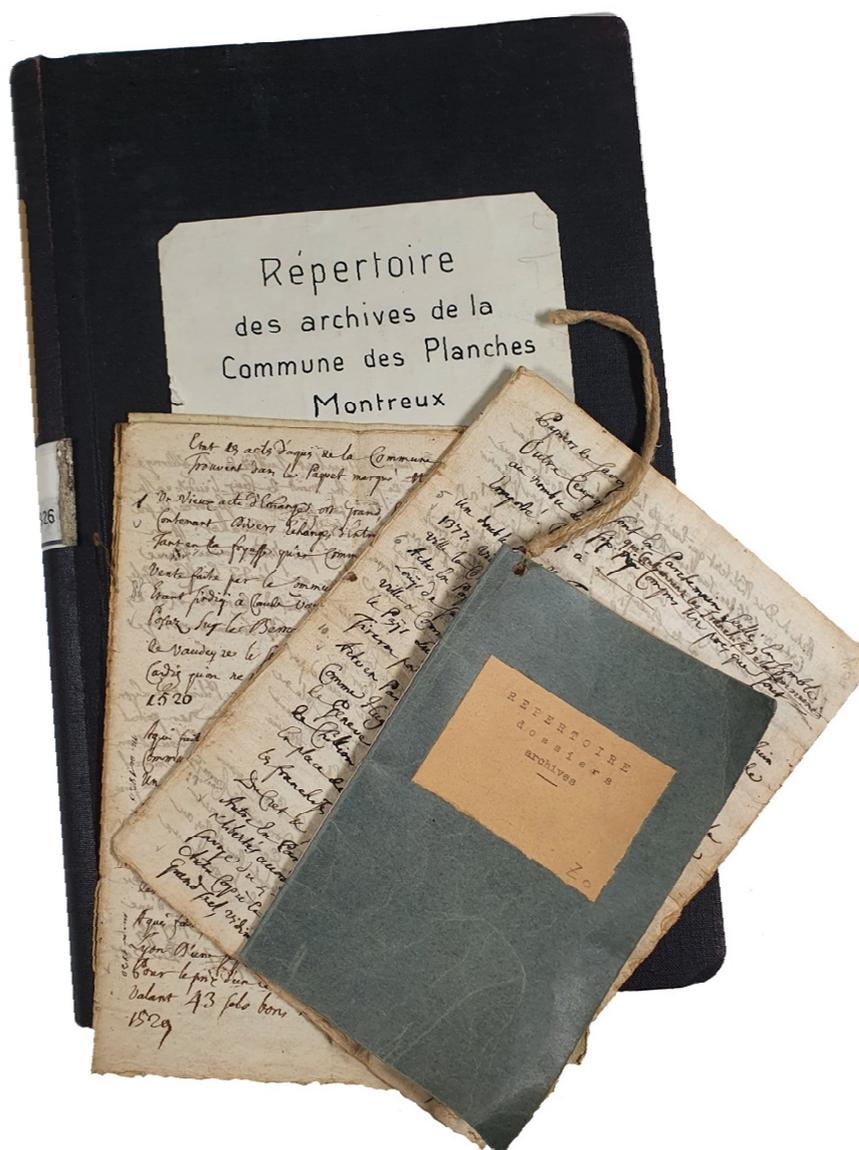
⁵ À noter que du point de vue de l'architecte, cette fonction de documentation prend aussi un aspect de planification des travaux et de promotion du projet

⁶ Cette problématique est également présente dans un environnement électronique

⁷ D'autant plus que différents traitements sont mis en œuvre lors l'archivage pour garantir l'intégrité, l'authenticité et la fiabilité des archives

⁸ COUTURE Carol, 1999. *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*. Québec : Presse de l'Université du Québec, 1999, p. 114

COMMENT SONT TRAITÉES LES ARCHIVES ?
DE L'INVENTAIRE PAPIER À LA PLATEFORME DE PUBLICATION EN LIGNE



Un lot d'inventaires aux Archives communales de Montreux, 1777-1926

© 2022 Photographie Archives de Montreux, tous droits réservés

En 2022, l'Association des Archivistes Suisses (AAS) fête ses 100 ans : l'occasion pour les Archives de Montreux de mettre l'accent sur certains de leurs documents et sur les tâches qui sont effectuées dans l'institution en relation avec ces archives.

Avec leurs 3 kilomètres linéaires de documents, les Archives de la Commune de Montreux offrent aux chercheurs, citoyens et autres usagers, une source considérable d'information sur Montreux. Mais si ce patrimoine documentaire est aujourd'hui accessible à tout un chacun, c'est grâce aux nombreuses opérations dont ont bénéficié les documents. Acquisition, conditionnement, stockage et description font partie des indispensables tâches menées par les archivistes afin de préserver les caractéristiques des archives qui en font des documents authentiques, fiables, intègres et exploitables.

Parmi toutes ces tâches, la description archivistique revêt un rôle central, dans le sens qu'elle garantit le repérage des documents et par là-même leur exploitation.

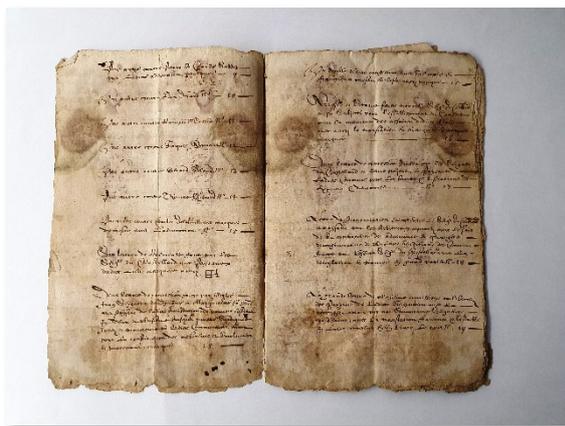


Fig. 1 : Le premier inventaire d'archives conservé aux Archives communales de Montreux. Inventaire des droits et titres de la Commune du Châtelard, 1604-1660. Archives de Montreux, Fonds de la Commune du Châtelard, CHD-Z-01

Si aujourd'hui les professionnels des archives peuvent compter sur des outils de description archivistique en ligne et des normes

internationales, les premiers inventaires présents aux Archives communales de Montreux étaient levés sur papier et ne bénéficiaient d'aucune structure. Il semblerait que ces derniers, à l'instar du plus ancien répertoire d'archives visible ci-dessus et daté de 1604, aient été rédigés lors des passations de pouvoir entre autorités. Contenant cent trente-trois pièces¹, cet instrument de recherche est une simple liste de documents composée d'un bref descriptif associé à un numéro ou à un dessin significatif.

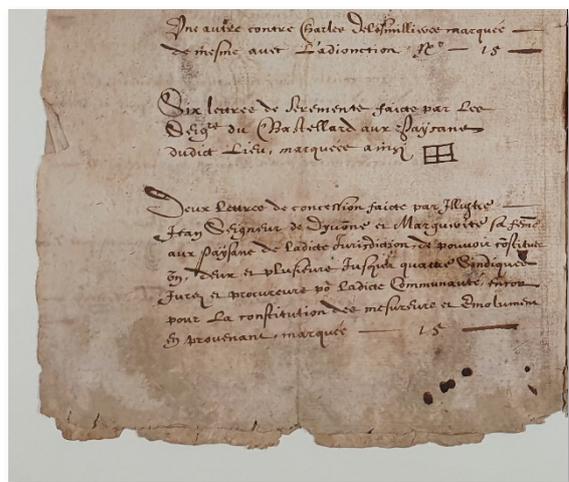


Fig. 2 : Un détail de l'inventaire de 1604. Certaines pièces sont identifiées à l'aide d'un signe. Inventaire des droits et titres de la Commune du Châtelard, 1604-1660. Archives de Montreux, Fonds de la Commune du Châtelard, CHD-Z-01

À la lecture de différents documents du 18^{ème} siècle, on peut supposer que les autorités de l'époque accordaient une importance toute particulière à ces instruments de recherche. Ainsi, en 1725 le Conseil des Planches se préoccupe du désordre régnant au sein de ses chartes. Ces dernières « etant, si embrouillées, les unes parmi les autres ; que, dans le besoin, on employoit des jours entiers à les chercher »². Elle décide ainsi de charger plusieurs notables de rédiger un nouvel inventaire. Du côté du Châtelard, un certain Daniel François Abram Mayor est engagé en 1784 pour cinquante-cinq louis d'or neuf³ dans le but de rédiger « un répertoire ou

inventaire de tous les papiers» de la communauté⁴. Détail intéressant et révélateur de l'importance accordée aux archives en général, et aux inventaires en particulier, le travail de transcription est effectué de sorte que les originaux ne sortent pas du local d'archives et que l'inventaire soit certifié par deux notaires.



Fig. 3 : En l'honneur du « premier archiviste de Montreux » Paul Henchoz, un espace aux Archives communales de Montreux porte son nom. © 2020 Photographie Studio Curchod, tous droits réservés

Si les plus anciens inventaires sont effectués par des notables, il faut attendre le début du XX^{ème} siècle pour voir arriver le premier archiviste de Montreux ! Entre 1909 et 1926, Paul Henchoz (1871-1944), instituteur et historien local, consacre toutes ses vacances à rédiger un inventaire général des Archives des Communes des Planches et du Châtelard ainsi que de l'ancienne paroisse du Cercle de Montreux⁵. Pour cette tâche, Paul Henchoz a pu s'inspirer du travail effectué par Alfred Millioud aux Archives de la Commune de Veytaux, et vraisemblablement aussi de directives des Archives cantonales vaudoises.

On l'a vu plus haut, la description archivistique a pour objectif principal de permettre le repérage et l'exploitation des documents conservés aux Archives. Si par le passé les inventaires étaient peu structurés et détaillés, aujourd'hui la démocratisation de l'accès à l'information et les contraintes légales et technologiques demandent aux archivistes de procéder à des descriptions au-delà d'un

simple intitulé et d'une indication de dates. En effet, l'usager a actuellement besoin de disposer d'un certain nombre d'informations sur les documents qu'il va consulter dans le service d'archives. Quelles sont leurs caractéristiques physiques en termes de format, de taille, de volumétrie ? Quel est leur contenu ? Est-ce que des restrictions légales restreignent leur consultation ou leur reproduction ? Est-ce qu'il existe des copies dans d'autres institutions ? Par qui et pourquoi les documents ont-ils été créés ?

Tous ces éléments d'information sont actuellement compris dans des normes internationales de description archivistique⁶. Un des principaux objectifs de ces normes est de structurer la description archivistique et de permettre ainsi l'échange d'information entre institutions et entre institutions et utilisateurs. C'est en particulier grâce à des schémas d'encodage xml⁷ que cet échange d'information est facilité.

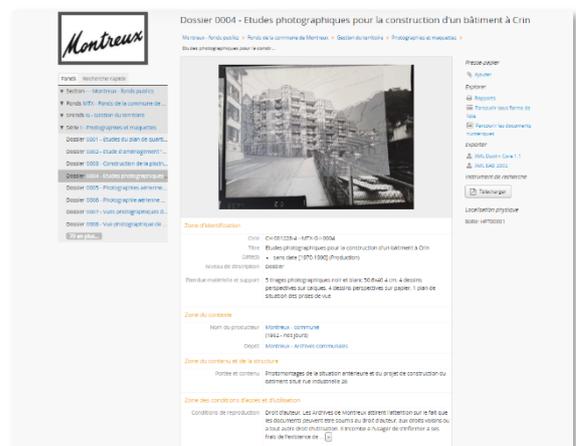


Fig. 4 : La plateforme en ligne de publication d'inventaires des Archives communales de Montreux. Aujourd'hui l'accès aux inventaires ne doit pas se cantonner à la salle de lecture mais être possible en tout temps

Les Archives de la Commune de Montreux bénéficient aujourd'hui d'une plateforme internet de publication d'inventaire⁸, véritable lien entre les usagers et les archives. Forte de plus de 32'000 notices descriptives, cet instrument de recherche, tout comme ses

prédécesseurs papier, perpétue la mission de repérage et d'exploitation de l'information, tout en permettant la libre formation de l'opinion publique.

Archives de Montreux, juin 2022

¹ LÜTHI, Dave, 2003. Montreux. In : COUTAZ, Gilbert [et al.]. *Panorama des Archives communales vaudoises : 1401-2003*. Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 2003, pp. 484-490. ISBN 2-88454-124-1

² Archives de Montreux, Fonds de la Commune des Planches, Inventaire des documens & chartres, qui sont dans les archives de l'honorable Commune des Planches de Monstreux, 1725, PL-E-17/08

³ Une somme dont la valeur aujourd'hui peut difficilement être estimée, mais qui pourrait être comprise entre CHF 8'000 et 12'000.-

⁴ Archives communales de Montreux. Fonds de la Commune du Châtelard, Sept papiers et notes relatifs aux archives et à leur inventaire, 1657-1800, CHD-Z-05

⁵ Voir note 1

⁶ CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES, 2016. Standards. *Conseil international des Archives* [en ligne]. 2016 [Consulté le 11.05.2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.ica.org/fr/node/23850>

⁷ XML (Extensible Markup Language) est un métalangage informatique de balisage générique. Extensible Markup Language. *Wikipédia : l'encyclopédie libre* [en ligne]. Dernière modification de la page le 29 mars 2022. [Consulté le 23.05.2022]. Disponible à l'adresse :

[http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Extensible Markup Language&oldid=192351347](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Extensible_Markup_Language&oldid=192351347)

⁸ ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES, 2016. Vaud archives communales. *Montreux - Archives communales* [en ligne]. [Consulté le 11.05.2022]. Disponible à l'adresse : <https://vaud.archivescommunales.ch/montreux-archives-communales>

COMMENT SONT CONSERVÉES LES ARCHIVES ?
DU RELEVÉ CADASTRAL À L'ATELIER DE RESTAURATION



Plans du territoire des Planches de Montreux, 1695.

Fonds de la Commune des Planches, Cadastres et plans avec extraits et doubles d'anciennes reconnaissances, PL-GA-09

En 2022, l'Association des Archivistes Suisses (AAS) fête ses 100 ans : l'occasion pour les Archives de Montreux de mettre l'accent sur certains de leurs documents et sur les tâches qui sont effectuées dans l'institution en relation avec ces archives.

L'idée de cette étude est de considérer le lien entre les relevés cadastraux, qui figurent parmi les plus anciens documents conservés par les communes, et les détériorations qu'ils subissent au fil des siècles.

Le plan aquarellé reproduit ci-dessous est une des premières représentations graphiques du territoire montreusien. Il s'agit d'un plan des Planches, et on reconnaît, sur la gauche, la Baye de Montreux ainsi que le pont qui l'enjambe.

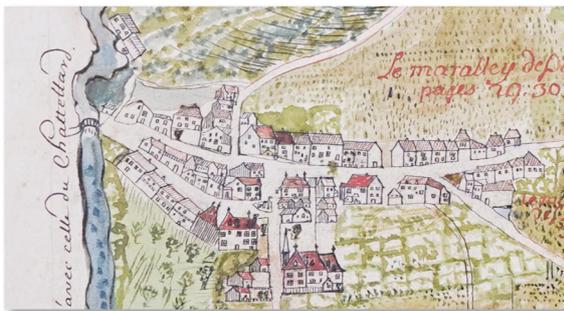


Fig. 1 : Plan du territoire des Planches de Montreux, détail, 1693. Archives de Montreux, Fonds de la Commune des Planches, PL-G-A-09

Si ce plan se démarque par le soin apporté aux détails, sa nature n'en reste pas moins fiscale, puisqu'il doit servir de base aux autorités bernoises pour la perception de taxes sur les propriétés foncières.

Jusqu'au 17^{ème} siècle, Leurs Excellences de Berne tout comme les précédentes autorités, avaient pour habitude de faire des relevés écrits du territoire. Cette procédure ayant amené de plus en plus de conflits, les commissaires en charge de ces relevés les ont bientôt agrémentés de croquis, « selon l'idée qu'un dessin en dit plus de que longues phrases »¹.

Relevé en 1693, le plan cadastral des Planches s'inscrit dans cette nouvelle logique, puisque les premiers plans similaires sont levés dans la région à partir de 1650 (Lausanne env. 1670, Genève 1726)².

Le détail des pages suivantes du registre laisse apparaître un relevé précis et des parcelles de forme étroites, appelés des « Planches » et qui auraient donné le nom à la Commune³. Dans chacune de ces planches, on retrouve le nom du propriétaire et donc du contribuable.

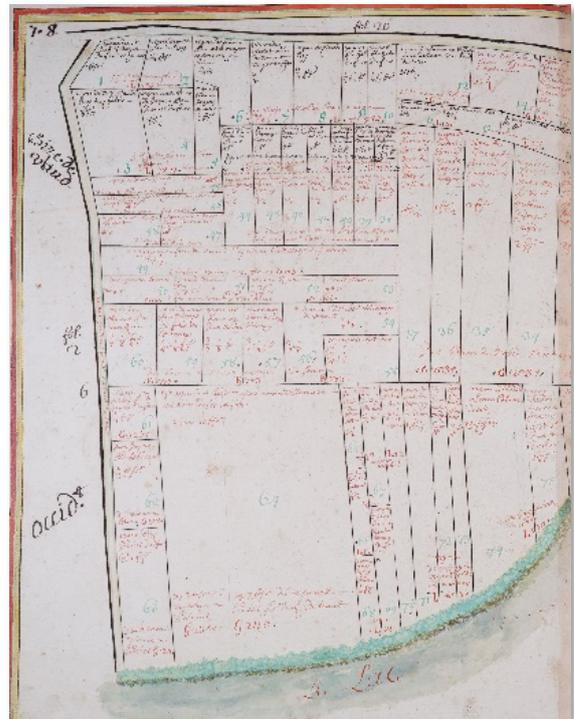


Fig. 2 : Plan du territoire des Planches de Montreux, détail, 1693. Archives de Montreux, Fonds de la Commune des Planches, PL-G-A-09

Dès les premiers relevés, le défi de la tenue à jour des informations consignées dans les cadastres s'est posé. On trouve ainsi certains plans où les propriétaires successifs sont écrits de couleurs différentes, ou biffés...

Dans le cas précis, des patriotes vaudois ont même découpé les ours de Berne qui figuraient sur le cadastre après la révolution de 1798 !



Fig. 3 : Plan du territoire des Planches de Montreux, détail avec découpe probable des ours bernois qui figuraient sur le cartouche.

Archives de Montreux, Fonds de la Commune des Planches, PL-G-A-09, 1693.

Il paraît évident dès lors que, si les communes conservent aujourd'hui encore ces cadastres du XVIIIème siècle, ce n'est plus aux fins fiscales des débuts : la valeur primaire de ces documents s'est estompée au profit d'une valeur historique, ou de témoignage. Le recours aux cadastres permet de comprendre l'évolution du patrimoine bâti et des infrastructures, de retrouver la date de construction des anciennes bâtisses voire la trace des familles établies de longue date dans la région.

Évidemment, les documents n'ont pas été conçus pour durer et être consultés 300 ans après leur création. Par chance, les matériaux et les encres utilisés au XVIIIème siècle sont de qualité. Il n'en reste pas moins qu'il est primordial de les conserver dans une atmosphère contrôlée afin de prolonger leur durée de vie au maximum.



Fig. 4 : Plans cadastraux de la Commune du Châtelard, 1803. Archives de Montreux, Fonds de la Commune du Châtelard, CHD-G-B-014

Et si les registres sont aujourd'hui conservés dans les dépôts des Archives communales, il n'en a pas toujours été le cas, ce qui est malheureusement visible sur le cadastre du Châtelard de 1803.

Dans ce cas, il est parfois nécessaire de faire appel à un professionnel de la restauration de documents. En employant les méthodes d'antan et les connaissances actuelles, les restaurateurs peuvent donner une seconde vie aux documents en mauvais état.

Dans le cas particulier du registre cadastral du Châtelard, les Archives de Montreux ont fait appel à une restauratrice lausannoise qui a travaillé à l'aide de matériaux tels que le papier Japon, la toile d'aviation, des fils de coton ou encore de la colle d'amidon de blé. Sans oublier bien sûr le recours à de la peau de veau ou de chèvre pour remplacer le parchemin endommagé.



Fig. 5 : Plans cadastraux de la Commune du Châtelard, 1803, avant et après le travail de restauration. Archives de Montreux, Fonds de la Commune du Châtelard, CHD-G-B-014

Le résultat final laisse espérer que le cadastre de 1803 a encore de belles années devant lui !

Archives de Montreux, juin 2022

¹ VON CRANACH, Philipp; DUPRAZ, Hubert, 2015. Cadastration. *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)* [en ligne]. 16.07.2015. [Consulté le 08.02.2022]. Disponible à l'adresse : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007845/2015-07-16/>

² Voir note 1.

³ BOSSARD, Maurice ; CHAVAN, Jean-Pierre, 2006. *Nos lieux-dits : toponymie romande*. Bière : Cabédita, 2006, p. 59

COMMENT SONT DIFFUSÉES LES ARCHIVES ?
DANS LES PAS DE NOS ENQUÊTEURS EN GÉNÉALOGIE...



Permis de séjour, 1880-1985

Archives de Montreux, Fonds du Cercle administratif de Montreux, Contrôle des habitants, CER-RB-006

En 2022, l'Association des Archivistes Suisses (AAS) fête ses 100 ans : l'occasion pour les Archives de Montreux de mettre l'accent sur certains de leurs documents et sur les tâches qui sont effectuées dans l'institution en relation avec ces archives.

Dans cet article, les Archives de Montreux vont se pencher sur la question de la diffusion des Archives à l'aide d'un exemple concret : les demandes dites « généalogiques ».

La généalogie est une discipline qui étudie les filiations familiales. A l'origine, elle servait surtout aux familles de la noblesse et de l'aristocratie afin d'établir des liens biologiques, sociaux et juridiques¹. Aujourd'hui la généalogie s'est largement démocratisée. Si elle a toujours pour but de reconstruire une lignée familiale afin d'assoier une appartenance familiale en remplissant des cases de l'arbre généalogique, elle se vulgarise aussi. Dans tous les cas, elle garde toujours le même principe de représentation visuelle par le biais d'un arbre généalogique.

De manière très résumée, nous considérons qu'il y a trois types de recherches généalogiques. Le premier englobe les professionnels de la généalogie qui exercent un véritable métier. Ceux-ci travaillent souvent pour des études notariales afin de retrouver des descendants en cas d'héritage. Ensuite, nous observons qu'il y a dans certaines familles des gardiens de la mémoire familiale. Ces généalogistes-amateurs éclairés consacrent souvent de longues années à la recherche d'informations minutieuses afin de construire leur arbre généalogique. Enfin, mais non des moindres, il y a toutes les personnes curieuses de mieux connaître leur origine, leur histoire. Ces personnes-là cherchent à comprendre le vécu de leurs ancêtres, au-delà des dates de naissance, mariage et décès.



Fig. 1 : Registre des naissances, registre des mariages, registre des décès, 1799-1820. Archives de Montreux, Fonds de la Commune du Châtellard, CHD-R-A-001/002/003

Le commencement d'une recherche généalogique passe par la consultation de l'état civil et la recherche des dates de naissance et de décès ainsi que des alliances. Pour cette étape, à défaut d'avoir les informations dans les documents conservés dans la famille, les chercheurs sont orientés vers les Archives Cantonales Vaudoises. Mais la recherche d'autres informations, pour étoffer une histoire un peu trop « administrative », peut suivre le chemin de pléthore d'autres documents². Et les Archives communales sont à même de retrouver la trace de nombreuses personnes, pour autant qu'elles aient un lien avec Montreux (bourgeoisie, scolarité, séjour de villégiature ou internement de soldats pendant la première guerre mondiale,...).

Ainsi, pour la trentaine de demandes de ce type que les Archives de Montreux traitent annuellement, il y a un éventail de sources à utiliser, sans oublier un bon flair et une bonne dose de sensibilité ! En effet, il s'agit de

comprendre que chaque demande est unique et soulève des questions familiales qui peuvent s'avérer très sentimentales.



Fig. 2 : Registre des inhumations, 1871-1919. Archives de Montreux, Fonds du Cercle administratif de Montreux, CER-KD-006

Parmi les questions particulièrement sensibles qui peuvent survenir, il y a bien sûr la question d'une descendance dont le chercheur n'aurait pas connaissance. Il va de soi que le législateur a prévu pareille difficulté et a mis en place des délais de protection pouvant s'étendre jusqu'à 100 ans à partir de la naissance de la personne.

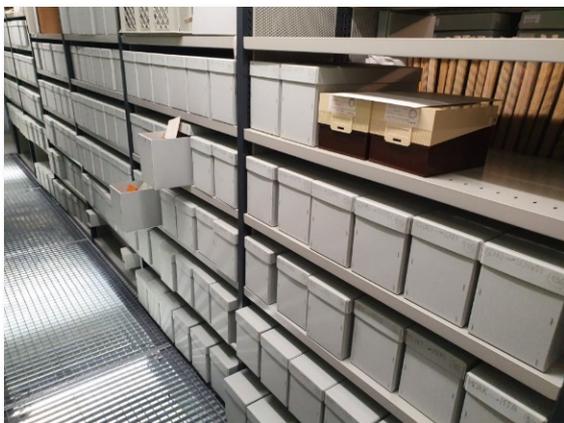


Fig. 3 : Permis de séjour, 1880-1985. Archives de Montreux, Fonds du Cercle administratif de Montreux, Contrôle des habitants, CER-RB-006

Passées ces premières explications, nous vous proposons maintenant de mettre une casquette de détective et de nous suivre dans une de nos enquêtes :

Un chercheur nous contacte en nous disant « je fais une recherche sur l'histoire de ma

famille maternelle [...] Voilà ce que j'ai entendu raconter dans la famille [...] mais je n'ai aucune trace ». Ayant vraisemblablement déjà passablement de renseignements, nous lui demandons de bien vouloir rédiger sa demande par écrit en y incluant tous les éléments dont il se souvient.

Sa demande étant complexe et regorgeant d'informations à vérifier, nous avons procédé avec notre technique de travail toute personnelle... à savoir, gribouiller un arbre généalogique avec des symboles, des bulles et des codes couleurs ! Illisible mais sacrément performant, notre dessin va nous mener à donner des réponses claires et très documentées.

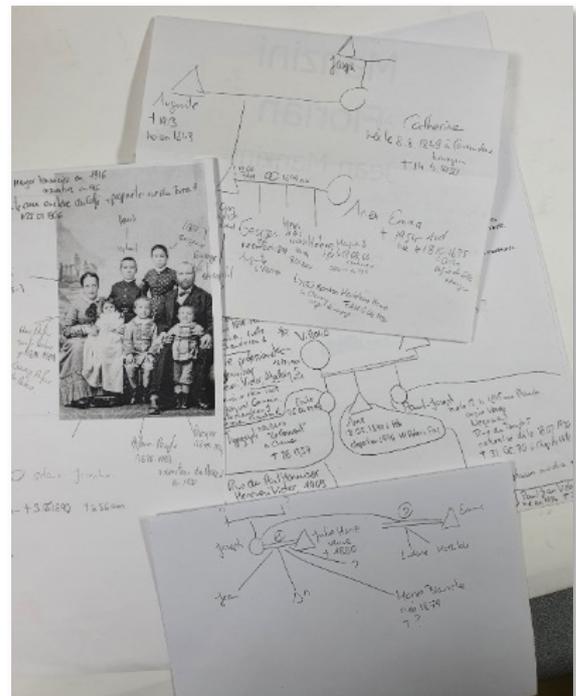


Fig. 4 : Document de travail des Archives de Montreux © 2022 Photographie Archives de Montreux, tous droits réservés

Les registres de permis de séjour³ nous ont appris la date à laquelle la famille est venue s'établir à Montreux ; dans les annuaires téléphoniques⁴ nous avons trouvé leurs différentes adresses et activités, puisque la famille tenait un commerce à Montreux ; enfin, les permis d'inhumation⁵ ont, quant à

eux, livré des dates de décès et nous ont permis d'aller consulter les faire-part de décès dans la presse donnant encore davantage d'informations sur la famille alors en deuil. En cumulant tous ces renseignements, nous avons pu reconstituer progressivement l'histoire des ancêtres de cette famille...

Mais cette recherche a pris une nouvelle tournure quand, en recoupant les différents inventaires disponibles, nous avons pu mettre la main sur une photographie de la famille !



Fig. 5 : Fête du Centenaire aux Planches, 1903. Archives de Montreux, Fonds René Koenig, PP243-B-01-fk1987

Il n'est pas rare qu'on nous demande des photographies d'un ancêtre. C'est malheureusement mal connaître nos pratiques d'inventaire : à de très rares exceptions près, il est impossible d'identifier les personnes sur les photographies qui arrivent aux Archives. Mais dans le cas présent, c'est grâce à une campagne photographique bien particulière que cela a été possible.

Au cours de nos recherches, nous avons pu établir que la famille de notre chercheur a tenu un commerce dans le village des Planches, au tout début du XX^{ème} siècle.

Or, il se trouve que ce village avait été spécialement décoré pour les festivités du centenaire vaudois, en 1903. Et parmi les photographies de ce décor, on trouve le

commerce en question, mentionné en toutes lettres dans l'inventaire. Comme c'était le cas sur d'autres photographies de cette série, un groupe de personnes se tient alors devant le magasin. On peut dès lors légitimement supposer qu'il s'agit des propriétaires...

Imaginez seulement la reconnaissance et l'émotion du lecteur qui va ainsi pouvoir documenter précisément sa chronique familiale !

Bien souvent, le lundi matin les collègues entendent dire « je m'en vais chercher mes morts », concrètement c'est à la vie que nous redonnons la mémoire...

Répondre aux demandes que nous qualifions de « généalogiques » est un service à la population. Aucune exigence n'est demandée au lecteur, pas de procuration, ni même de pièce d'identité. D'un point de vue pratique, vous l'aurez compris, ces demandes nécessitent du temps afin que l'archiviste-détective mène son enquête.

Les recherches généalogiques sont intéressantes à effectuer à plus d'un titre. Certaines d'entre elles mettent en lumière des pans de l'histoire locale. Une fois le lien de confiance établi avec la personne, d'autres débouchent sur de jolies discussions et collaborations. Il n'est pas rare en effet, que les lecteurs ayant découvert des trésors familiaux dans leurs caves et greniers les confient par la suite aux Archives et enrichissent ainsi le patrimoine montreu sien.

Archives de Montreux, juin 2022

¹ DUBLER, Anne-Marie Dubler, 2013. Généalogie. *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)* [en ligne]. 26.11.2013. [Consulté le 19.05.2022]. Disponible à l'adresse : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/012811/2013-11-26/>

² FAVEZ, Pierre-Yves, 2014. *La généalogie hors état civil aux Archives cantonales vaudoises....* [en ligne]. Juin 2014. [Consulté le 19.05.2022]. Disponible à l'adresse : https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/etat_droit/archives_cantonales/Fichiers-PDF/doc-recherches-genealogiques-hors-E.pdf

³ Les registres de permis de séjour permettaient d'enregistrer les personnes séjournant sur le territoire durant une certaine période

⁴ Archives de Montreux, Fonds Riolo Charles C., Annuaire Montreux-Vevey 1899-1900 et 1904-1906, PP087-B-2-d-03/04

⁵ Les permis d'inhumation permettent d'enregistrer et de contrôler les inhumations de personnes